



MAIRIE DE CHEMAUDIN ET VAUX COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 06 JUIN 2018

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 06 juin 2018 à 20h30 dans la salle du conseil municipal à Chemaudin et Vaux sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Gilbert GAVIGNET, Bernard GAVIGNET, François DODANE, Séverine ONILLON, Nicolas RICHARD, René GIRARD, Alain ROUSSELOT, Marie-Pascale BRIENTINI, Sandrine CHAINHO, Samuel DROMARD, Philippe FAGOT, Daniel GOUDIER, Sonia GOUGET, Philippe LACROIX, Renée LEGUIN, Thierry MOINE, Sandrine PERROT

Absents excusés : Sabrina BAILLARD ayant donné pouvoir à Marie-Pascale BRIENTINI, Henri VERNEREY ayant donné pouvoir à Gilbert GAVIGNET, Yannick MOREIRA ayant donné pouvoir à Bernard GAVIGNET, Daniel VANNIER ayant donné pouvoir à François DODANE, Olivier LARQUE

Absents : Léa LAROSA, Martine LAGRANGE

Secrétaire de séance : Thierry MOINE

Ordre du jour de la séance

1. Approbation du compte rendu de la séance de conseil du 2 mai 2018
2. AAPC pour Maîtrise d'œuvre compte rendu de la CAO
3. Subventions aux associations
4. Subvention exceptionnelle
5. CDD pour état des lieux et ménage salle Belgy
6. Emploi saisonnier
7. Convention avec le Département pour travaux d'aménagement le long de la RD 216
8. Durée d'amortissement des participations imputées au compte 2041481
9. Remboursement de l'arbre offert à l'occasion du 20ème anniversaire du jumelage
10. Indemnité de conseil et budget au percepteur
11. Avis sur projet éolien situé à Pouilley Français et Corcondray dans le cadre de l'enquête publique
12. Acquisition de matériel « objectif 0 phyto
13. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu de la séance du 02 mai 2018

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

2. AAPC pour Maîtrise d'œuvre : compte-rendu de la CAO (délibération)

Il est porté à l'information du conseil le fait que 8 architectes ou maîtres d'œuvre ont répondu à l'appel d'offres pour le projet de micro crèche, la commission d'appel d'offres propose de retenir 4 bureaux d'études sur la base des références présentées : Machurey, Archi.Tech, Probat et Roux. Elles sont appelées à remettre une offre financière et une note méthodologique. La note finale sera basée sur les critères suivants :

- Prix 40 %
- Techniques : 60%

A l'unanimité les 4 architectes et maîtres d'œuvre sont retenus et le ratio concernant l'analyse finale est accepté.

3. Subventions aux associations (délibération)

La commission animation propose les subventions suivantes :

Sport

2 € par adhérent (+4 € si adhérent Chemaudiois, +4 € par adhérent de moins de 26 ans) aux associations sportives

50 € pour chaque manifestation organisée par un club qui participe à l'animation du village, ouverte à tous

80 € pour chaque participation d'une association à un événement organisé par le Centre social
Foot : 1 164 €, Tennis 280 €, Judo 1 062 €, Gym (adulte) 360 €, Ping Pong 0 € (pas de demande) et Hip Hop 0 € (pas de demande) : Total 2 866 €.

Ecoles

Coop scolaire maternelle 1 564 et Coop scolaire primaire 2 227 € (17 €/enfant) : Total 3 791 €

Clubs

Pastels 260 € (idem calcul associations sportives) et 0 € (pas de demande ou pas de besoin de subvention) pour : Club canin, couture, Acti senior, Jumelage, La Vaulienne : Total 260 €

« Social »

Prévention routière 50 €, UNC (Audeux) 50 €, Souvenir Français 100 €, Drapeau 0 € (pas de demande) : Total 200 €

A l'unanimité les propositions sont validées pour un total global de 7 117 €.

4. Subvention exceptionnelle (délibération)

Une subvention est sollicitée pour Niels DROMARD qui pratique du nunchaku au niveau international pour de l'achat de matériel pour un total de 265 €.

Une subvention de 200 € est proposée.

Samuel DROMARD ne participe pas au vote

Avec 17 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre, la proposition est validée à la majorité.

5. CDD pour état des lieux et ménage de la salle Belgy (délibération)

3 personnes se sont portées candidates pour pourvoir le poste, vacant depuis 18 mois environ, ces candidatures vont être étudiées pour un recrutement le plus rapide possible, dans le cadre d'un CDD. Pour info cela représente (à l'année) 3 heures environ par semaine et 170 € par mois.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir à cet emploi.

6. Emploi saisonnier (délibération)

Pour un supplément d'activité lié à de l'archivage (rangement, étiquetage) en vue du futur déménagement de mairie, il est proposé 1 mois de vacation de secrétariat.

A l'unanimité cette vacation est validée pour le mois de juillet, et le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir à cet emploi.

7. Convention avec le département pour travaux d'aménagement le long de la RD216 (délibération)

Au-delà du strict aménagement du carrefour giratoire, l'objet de la convention présentée est de définir les équipements (couches, signalisation...) à réaliser sur le projet, le long de la RD 216, afin de pouvoir prétendre au FCTVA

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

8. Durée d'amortissement des participations imputées au compte 2041481 (délibération)

Le percepteur demande une délibération quant à la durée d'amortissement de frais de la psychologue scolaire.

A l'unanimité, une durée de 1 an est votée.

9. Remboursement de l'arbre offert à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Jumelage (délibération)

Un arbre a été offert à la commune de *Molschleben* dans le cadre du jumelage, il a été acheté personnellement par le maire pour un 79,95 € TTC chez un fournisseur chez qui la mairie n'a pas de compte.

A l'unanimité le conseil municipal accepte le remboursement de l'arbre à Monsieur le Maire.

10. Indemnité de conseil et budget du Percepteur (délibération)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an.

11. Avis sur le projet éolien situé à Pouilley-Français et Corcondray dans le le cadre de l'enquête publique (délibération)

La commune se trouve dans un rayon de 6 km autour du projet, à ce titre la commune peut donner un avis.

Un avis favorable est donné à la majorité moins une abstention.

12. Acquisition de matériel « objectif 0 phyto »

Une délibération spécifique est à prendre, précisant le matériel sélectionné et son coût.

Un devis de l'entreprise Racine, concernant du matériel adaptable à une motofaucheuse ainsi qu'un désherbeur mécanique sur stabilisé et gravillon, d'un montant total de 12 840 € TTC.
Une subvention pourra demandée sur le matériel adaptable et le désherbeur.
A l'unanimité le maire est autorisé à procéder à l'acquisition et solliciter la subvention.
La commande finale devra être précédée d'une démonstration.
Par ailleurs une information sur le « 0 phyto » aux habitants sera programmée.

13. Questions diverses

- Marie-Pascale BRIENTINI informe que des éléments du columbarium du cimetière présente des dégradations qu'il conviendra de corriger, la réunion ad hoc décidera des mesures à prendre.
- Alain ROUSSELOT présente un rapport sur la qualité de l'eau.
- Alain ROUSSELOT présente des devis pour la mise aux normes PMR du centre commercial (changement de grille, guidage podotactile, la commission étudiera ces devis.
- Le maire fait un retour sur la commission CODERST s'est réunie les 16 mars 2018 et 15 mai 2018, pour statuer sur le sort du 3^{ème} silo du GAEC Wiser, elle prononce la mise en attente du dossier en attente de renseignements complémentaires, il a été demandé au service ADS de la DDT de rechercher des éléments dans les dossiers d'urbanisme délivrés par le passé.
- Un passage de camions liés au chantier de la ZAC, à l'intérieur de la commune a été observé, un rappel des consignes de contournement sera fait.
- Les prochains conseils se dérouleront à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.

ÉTAT DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

Délibération 2018-60 : AAPC pour Maîtrise d'œuvre : compte-rendu de la CAO

Délibération 2018-61 : Subventions aux associations

Délibération 2018-62 : Subvention exceptionnelle

Délibération 2018-63 : Emploi saisonnier secrétariat de mairie

Délibération 2018-64 : Convention avec le Département pour travaux d'aménagement le long de la RD216

Délibération 2018-65 : Durée d'amortissement des participations imputées au c/2041481

Délibération 2018-66 : Remboursement de l'arbre offert à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Jumelage

Délibération 2018-67 : Indemnité de conseil et budget au Percepteur